



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue le vendredi 13 mai 2022 à 11H00, au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel de Ville, 1525, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

Présences

Yves Bédard, maire
Jean Leclerc, conseiller
Diane Pinet, conseillère

Absences

Daniel Arteau, conseiller
Stéphane Martin, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum. Assiste également à la séance Vincent Rolland, directeur général et Isabelle Lapointe, trésorière.

OUVERTURE

Le maire, Yves Bédard, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Yves Bédard, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
3. Résolutions
- 3.1 Rapport financier 2021 et rapport des auditeurs de la municipalité de Lac-Sergent / Acceptation du dépôt
- 3.2 Attestation de la réalisation des travaux dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale / Volet entretien des routes locales ; N° de dossier : 2021-34120-03-0205
4. Deuxième période de questions portant uniquement sur les sujets discutés
5. Clôture de la séance
6. Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Diane Pinet, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil tel que présenté.

Par la résolution **22-05-126**

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question.

3. RÉOLUTIONS

3.1 RAPPORT FINANCIER 2021 ET RAPPORT DES AUDITEURS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SERGENT / ACCEPTATION DU DÉPÔT

CONSIDÉRANT que le conseil de la Ville de Lac-Sergent a pris connaissance du rapport financier (bilan et état des revenus et dépenses) et du rapport des auditeurs de la Ville de Lac-Sergent au 31 décembre 2021, présentés par Mme Émilie Minville, de la firme *Bédard Guilbault inc.*, comptables agréés, et qu'il s'en déclare satisfait;



EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par Jean Leclerc, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire
Par la résolution **22-05-127**

QUE le conseil de la Ville de Lac-Sergent accepte le dépôt du rapport financier (bilan et état des revenus et dépenses) et du rapport des auditeurs de la Ville de Lac-Sergent au 31 décembre 2021.

3.2 ATTESTATION DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE / VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES ; N° DE DOSSIER : 2021-34120-03-0205

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 14 876 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes ;

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par Diane Pinet, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire
par la résolution **22-05-128**

QUE la Ville de Lac Sergent informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local* (PAERRL).

4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS
Aucune question.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Jean Leclerc, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire
Par la résolution **22-05-129**

QUE la séance soit levée à 11H10.

YVES BÉDARD
MAIRE

VINCENT ROLLAND
Directeur général et greffier